

Conditions générales

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales régissent les rapports juridiques entre le client et Morges Région Tourisme (ci-après désigné par "MRT") pour l'arrangement convenu.

2. Conclusion du contrat et prestations

Ces conditions générales s'appliquent à toutes les réservations effectuées sur un site Internet et par les bureaux d'accueil de MRT et sont valables pour tous les participants du séjour. Le nombre de personnes précisé dans le contrat doit dans tous les cas être respecté.

3. Conditions de réservation et prix

La réservation par Internet est uniquement possible avec une carte de crédit valable. Les cartes de crédit acceptées sont : Visa, Eurocard/Mastercard, American Express.

Votre réservation hôtelière doit être garantie par le numéro de carte de crédit (avec date d'échéance).

Le paiement de la réservation hôtelière (hors forfait hôteliers de MRT) est à payer directement sur place à la réception de l'hôtel.

Les prix en francs suisses indiqués dans la confirmation de la réservation sont fixes. En cas d'introduction ou d'augmentation des taxes, des redevances, des impôts ou des frais de transport, un ajustement des prix est possible jusqu'à 3 semaines avant le début de la prestation.

En cas d'erreur manifeste de réservation due à une défaillance du système de réservation, les prix convenus ne s'appliquent pas. Dans ce cas, MRT est en droit d'annuler la réservation sans indemnisation.

4. Conditions de modification et/ou d'annulation d'une réservation hôtelière

Toute modification ou annulation doit être annoncée auprès de MRT. Les conditions d'annulation et de paiement de l'hôtel font foi. Toute réservation garantie par carte de crédit, non annulée dans les délais mentionnés, est sujette à facturation. Dans ce cas, l'hôtel pourra débiter la carte de crédit d'une ou plusieurs nuits, en fonction de la durée du séjour et des conditions d'annulation de l'hôtel retenu. En ce qui concerne les chambres soumises à conditions (tarifs et promotions spéciales), l'hôtel pourra débiter la carte de crédit sans préavis au moment de la réservation. Pour les réservations de plusieurs nuits, s'il s'agit d'un no-show, l'hôtel annulera la réservation sans préavis.

5. Conditions de réservation spécifiques aux forfaits hôteliers de MRT

Le paiement de la réservation s'effectue directement auprès de MRT par le biais d'une carte de crédit. Le montant payé inclut toute prestation contenue dans le forfait. Toute prestation supplémentaire est à régler directement à l'hôtel lors du départ. Chaque modification ou annulation doit être annoncée auprès de MRT uniquement. Des frais de CHF 50.00 seront perçus pour toute modification ou annulation effectuée à partir du jour de la réservation jusqu'à 3 jours ouvrables précédant votre arrivée. Passé ce délai, le montant total de la prestation pourra être retenu ou partiellement remboursé.

6. Conditions de réservation spécifiques aux produits touristiques

Le montant total de la réservation d'un ou de plusieurs produit(s) touristique(s), tel que par exemple activité, est à payer à MRT directement à la réservation. Il n'y a pas de remboursement possible en cas d'annulation sauf si le prestataire annule la prestation en cas de force majeure.

7. Responsabilité

Pour des dommages matériels ou patrimoniaux, la responsabilité de MRT n'est pas engagée. Les réservations ont valeur juridique. Le prestataire est responsable de l'hébergement et des prestations qu'il a annoncé par écrit (conditions d'arrivée et de départ, conditions générales et critères relatifs à l'établissement). MRT n'assume aucune responsabilité, notamment pour les dommages causés par le client, ses accompagnateurs ou des tiers, en cas de force majeure ou dans d'autres circonstances imprévisibles ou inévitables malgré toute la diligence requise, etc.

La responsabilité pour les objets de valeur tels que les objets précieux, les bijoux, l'argent liquide, les chèques, les cartes de crédit, les fourrures, les appareils photo et caméras vidéo, les moyens de télécommunication, etc. est expressément exclue. Les dispositions légales s'appliquent pour la responsabilité extracontractuelle, sauf si les présentes conditions de réservation prévoient d'autres limitations ou exclusions de responsabilité.

8. Protection des données

Les visiteurs du site internet de MRT décident quelles informations personnelles ils souhaitent partager avec MRT. MRT souhaite toutefois informer les internautes qu'en visitant le site internet et en lisant les newsletters, MRT obtient automatiquement l'accès à des informations relatives au trafic. Ces dernières sont utilisées uniquement au sein de MRT et servent exclusivement à établir des statistiques ou pour l'envoi d'informations concernant la destination.

Toute autre utilisation des données personnelles des visiteurs, comme par exemple la vente de ces informations à de tierces personnes, est absolument exclue.

9. Assurances

MRT rend attentif le client qu'il peut s'avérer utile de conclure une assurance individuelle, par exemple une assurance bagages, frais d'annulation, accidents, maladie, frais spéciaux de rapatriement, etc. Le cas échéant le client contractera une telle assurance auprès d'une compagnie de son choix et à ses frais.

10. Ombudsman

Avant de soumettre un litige à un tribunal, le client doit s'adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre le client et MRT.

Adresse de l'ombudsman :

Ombudsman de la branche suisse du voyage / Case postale / CH - 8801 Thalwil

11. Droit applicable et for

Le droit suisse est applicable aux rapports juridiques entre le client et MRT.

La nullité de certaines dispositions du contrat n'entraîne pas la nullité de tout le contrat.

12. Myclimate " Cause we Care "

Morges Region Tourisme est conscient de sa responsabilité envers l'environnement, la société et l'économie et participe au programme de développement durable myclimate « Cause we Care ».

Morges Région Tourisme vous propose pour ses activités lors des achats online un supplément de 1.5%, mais minimum CHF 1.- pour une offre climatiquement neutre. Votre contribution volontaire à « Cause We Care » sera doublée par la région.

Avec ces contributions les émissions de gaz à effet de serre liées à l'offre sollicitée sont réduites par des projets de protection du climat de haute qualité de la Fondation myclimate. En même temps, la région de Morges Tourisme double votre contribution et investit à l'interne pour la durabilité. Cela vous permet d'avoir un double impact positif pour la protection du climat. L'activité devient climatiquement neutre.

En cas de différend, le for juridique est à Morges.

Morges, avril 2021